



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} Juillet 2023 à Epinal

Membres du Comité présents :

Mrs Gilles BOLMONT (Président), Benoît ROLIN (Arbitrage), Eddie TOUSSAINT (Enseignement-Formation), Laurent LEFER (Judo Handicap), Hubert PIERROT-CRACCO (Culture Judo – CN)

Mmes Céline PETITCOLIN (Secrétaire Générale), Sandrine STRASBACH (Trésorière), Ophélia WATTECANT (Féminine)

Invités présents :

Mme Armelle IOST (Représentante FFJDA)

M. Jean Louis DUVERGEY (Président Ligue Grand Est de Judo)

M. Yannick PIERRAT (Expert-Comptable)

Mmes Pascale PIERROT-CRACCO, Nathalie FERRY (Vérificatrices aux Comptes)

Excusés :

Madame la Préfète, Valérie MICHEL-MOREAUX

M. Stéphane VIRY (Député)

Monsieur le Président du Conseil Départemental, François VANNSON

Monsieur le Maire, Patrick NARDIN

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglo d'Epinal, Michel HEINRICH

Monsieur le Directeur du Crédit Agricole d'Epinal, Stéphane ANTOINE

Mrs Jérémy ANDRES, CTF, Valentin ANDRE Agent de Développement

Mme Giselle GACOIN, (Présidente CD57)

M. Raphaël THIEBLEMONT (Président CD55)

M. Pierre SALVE (Président CD54)

M. Corentin KOENIG (Responsable Administratif LGEJ)

Mmes Camille DEVILLERS (Distinctions), Virginie DULOT (Sportive)

Mrs. Alain MAUPETIT (Sponsoring-Droit), Florentin LAUMOND (4/5 ans), Gérald PERNY (Jujitsu/Ne Waza)

Mrs les Enseignants Julien BERNIER (JC Contrexéville), Olivier LINA (JC Gérardmer), Michel LAINE (JC Vittel)

Mrs les Présidents Mikaël BUSSIERE (JC Gérardmer), Vincent BRETZNER (JC Dompierre), Emmanuel FRAYARD (JC Etival)

Mmes Emilie STRABACH (JC Eloyes), Dominique RANÇOIS-DUCHENE (JC Dojo de la Montagne), Magali FRAYARD (JC Etival)

L'accueil et l'émergence des clubs se sont déroulés de 14h à 14h30.

23 clubs sont présents (ou représentés) et représentent 750 voix.

Siège Social : 2, rue Charles Perrault - 88000 EPINAL

Téléphone : 03.29.82.48.20

E-mail : comitevosgesjudo@orange.fr / Site internet : <http://comitevosgesjudo.e-monsite.com>



VOSGES
le Département



Le quorum étant atteint, Gilles BOLMONT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Vosges de Judo.

Gilles BOLMONT demande de respecter une minute de silence en mémoire des personnes décédées durant l'année.

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 Juillet 2022

Adopté à l'unanimité

2. RAPPORTS DU COMITE DIRECTEUR

❖ Rapport Moral du Président (Gilles BOLMONT)

Gilles rappelle que 2022 a été une année conforme dans le monde du Judo. Les diverses compétitions, animations, stages se sont succédés au fil du temps de janvier à décembre sans oublier l'organisation phare de l'Itinéraire des Champions qui s'est déroulé les 17 et 18 mai 2022 au Centre des Congrès d'Epinal.

Il renouvelle à cette occasion ses remerciements à la FFJDA d'avoir accepté la demande, à la Ligue Grand Est de Judo de son soutien, à nos différents partenaires dont la ville et la Communauté de Communes d'Epinal. Mais il a souhaité que l'on applaudisse chaleureusement tous les bénévoles ainsi que les jeunes des sections sportives qui ont œuvré durant ces deux jours intenses à la réalisation et à la réussite de cette fête du Judo.

Il nous informe que le nombre de licenciés reprend des couleurs, de 2729 en 2021, il atteint 3440 en 2022 et à l'heure de l'Assemblée Générale plus de 3900 ont rejoint notre discipline. L'objectif est de dépasser les 4000 mais pour cela il nous faut proposer d'autres services et à un plus large public (apprendre à se défendre, encourager les personnes en situation d'handicap, renforcement musculaire à tout âge, sport santé, le savoir chuter, les jeux d'opposition dans les écoles primaires).

La formation tant au niveau de l'enseignement du judo qu'à celui de l'arbitrage et des dirigeants bénévoles doit se poursuivre et s'intensifier pour palier à un manque évident de candidats. Des formations ont été proposées et suivies dans et hors du département des Vosges, à savoir : Assistant Club, Animateur Suppléant, CQP MAM, BPJEPS, Stage d'Arbitrage. Nous réitérons depuis de nombreuses années aux clubs, aux dirigeants, aux enseignants le rôle primordial de la formation et nous les incitons à préparer l'avenir.

Gilles félicite chaleureusement les judokas qui ont brillé cette saison, en individuel et en équipe ; mais également à approuver toutes celles et tous ceux qui ont participé aux différentes compétitions régionales et nationales. Il complimente les licenciés para judo adapté pour leur participation au Championnat de France de mi-avril et qui ont obtenu d'excellents résultats (Deux championnes de France, tout de même !), et l'équipe Seniors de Neufchâteau-Châtenois qui a terminé à la deuxième place au niveau Grand Est, se qualifiant ainsi pour le Championnat de France Seniors 1^{ère} Division par équipes de Clubs.

Sur le plan financier, l'année 2022 se solde par un déficit de 25 204,27 €, dû en partie à l'organisation de l'Itinéraire des Champions et à la reprise des différentes compétitions, animations et stages. Il faut toutefois rester vigilant au vu de la baisse régulière des subventions. Il rappelle que les commissions doivent fournir leur budget prévisionnel chaque année pour une meilleure maîtrise des coûts.

Le Président tient à remercier nos partenaires institutionnels et privés, la FFJDA pour le soutien qu'ils nous apportent dans la réalisation de nos actions. Il félicite tous les Membres du Comité qui ont donné de leur temps, les Vérificateurs aux Comptes pour leur application, l'Agent de Développement pour son activité, le Cadre Technique Fédéral Jérémie ANDRES pour ses compétences. Et il associe également tous les Présidents et Dirigeants de Clubs, les Enseignants, les Arbitres, les Bénévoles, à la réussite et au développement de notre sport favori qu'est le Judo.

❖ **Rapport d'Activités de la Secrétaire Générale** (Céline PETITCOLIN)

Céline nous précise que l'on retrouve enfin une saison normale et comme on les aime. Toutefois, elle reconnaît que le calendrier sportif est quelque peu en surchauffe dans son ensemble. La reprise des activités a été soutenue, dynamique avec des mois surchargés, prenant comme exemple celui du mois de décembre où 6 manifestations ont eu lieu.

Elle nous informe que la formation AC/AS a repris ses droits ainsi que les stages d'arbitrage, de kata et Jujitsu. Elle nous dit que le Comité organise durant la saison deux passages de grade pour les 1^{ère} et 2^{ème} Dan UV1/UV2 et que deux spécialistes nationaux de Jujitsu, se sont déplacés sur le territoire vosgien, Frédéric BOURGOIN à Mirecourt, Bertrand AMOUSSOU à Neufchâteau à l'initiative du club de Greux.

La reprise des challenges de Secteurs s'est effectuée dès le 7 janvier à Epinal pour le secteur Centre. Trois rencontres doivent se faire dans chaque secteur mais il faut bien reconnaître que celui de la Haute Meurthe ne respecte pas cet engagement (une seule animation). Quel dommage !!

Céline se félicite que les 6 sections sportives (Mirecourt, Contrexéville, Châtel sur Moselle, Senones, Remiremont, Gérardmer) continuent d'étoffer leurs effectifs.

Avec l'Itinéraire des Champions et en présence de KODOMO, plus de 1100 élèves des écoles primaires sont venus découvrir les jeux d'opposition présentés par nos Champions.

Elle nous signale que le Comité des Vosges de Judo va signer une convention avec l'USEP départementale, ce qui favorisera les clubs à entrevoir des discussions avec les différentes écoles afin d'attirer de nouveaux licenciés au fil du temps.

Toutes les manifestations ont connu un franc succès et on ne peut que s'en réjouir et féliciter toutes celles et tous ceux qui ont contribué à leurs réalisations.

L'équipe Seniors Féminines de Vosges Judo termine à la 7^{ème} place au Championnat de France 2[°] Division

L'équipe Seniors Masculines de Neufchâteau-Châtenois crée la surprise en terminant à la 2^{ème} place du Championnat de la Ligue Grand Est de Judo, se qualifiant ainsi pour le Championnat de France 1[°] Division par équipes de Clubs qui a lieu à Laval. Félicitations et un grand bravo aux compétiteurs, enseignants et dirigeants.

Cependant une ombre au tableau, le peu de sérieux des compétiteurs, enseignants, dirigeants pour les inscriptions sur l'extranet et qui ne respectent pas leurs engagements et Céline s'explique par un exemple. Lors du Tournoi Seniors Label Excellence d'Epinal, 357 judokas étaient inscrits sur l'extranet à 8 jours de l'évènement et le jour J, 160 compétiteurs étaient présents.

Quelle tristesse pour ne pas employer un ordre mot !

Ça ne va pas encourager le Comité à renouveler cette manifestation à cause de la perte d'argent et d'un certain mécontentement envers les personnes qui enregistrent sur l'extranet sans même demander à leurs judokas s'ils seront présents à l'évènement. A méditer.

La Secrétaire Générale remercie tous nos Partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés, Valentin ANDRE, le CTF Jérémy ANDRES, les Arbitres, les Commissaires Sportifs et enfin nos Licenciés pour leur confiance et leur investissement. Mais également nos Bénévoles et Membres du Comité qui assurent l'accroissement de notre Comité en toute sérénité.

❖ **Rapport de la Trésorière** (Sandrine STRASBACH)

Sandrine nous informe que le Bilan Financier de l'année 2022 est négatif.

Le total des Dépenses est de 135 993,56€ et celui des Recettes est de 110 789,29€, affichant un solde négatif de 25 204,27€

Ce résultat s'explique principalement par les deux points suivants :

- Les frais de l'Itinéraire des Champions s'élèvent à 43 144,97€, et les aides de nos Partenaires à 28 900,00€ ce qui génère un déficit de 14 224,97€
- Les dépenses occasionnées par les diverses manifestations de l'année 2022 ont engendré un déficit total de 20 326,62€ (Dépenses 49 237,04€, Recettes 28 910,42€)

En ce qui concerne la Cotisation Club, les Membres du Comité suggèrent une augmentation au prorata du nombre de licenciés par Clubs, dès cette année 2023. Pour rappel, la dernière augmentation date de 2010.

Pour la saison prochaine, le prix de la Licence reste à 41€, pour tous les licenciés, et ce, quel que soit l'âge.

Sandrine précise qu'il ne faut pas relâcher les efforts, au vu de la baisse régulière des subventions et qu'il est nécessaire de continuer notre mission qui doit rester un travail d'équipe, de respecter nos valeurs pour le bien du Judo et de tous nos Licenciés – petits et grands – toutes activités confondues.

La Trésorière tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé tout au long de cette année, les Membres du Comité, les Arbitres et Commissaires Sportifs, Les Dirigeants et Enseignants, ainsi que tous les Bénévoles toujours présents, nos Partenaires, nos Sponsors et les Vérificateurs aux Comptes.

❖ **Rapport de la Commission Sportive** (Virginie DULOT)

Concernant le Challenge de Secteurs, deux changements ont eu lieu, au niveau du centre, Fabrice DULOT assume le rôle de responsable pour 2 ans soit de septembre 2022 à juin 2024 ; au niveau des Hautes Vosges, Julien ABEL succède à Mickaël BUSSIERE

Suite à la réunion du 22 octobre à Charmes avec les responsables de secteur (absence de représentant pour la Haute Meurthe), quelques points du cahier des charges ont été modifiés pour cette saison. Néanmoins certaines questions seront encore à étudier soit lors de la finale si le timing le permet ou en début de saison.

Mis à part pour 1 secteur, chacun a réussi à organiser au minimum 2 journées. Merci au club de Raon l'Etape pour le maintien et l'organisation de la seule journée. J'espère que pour la prochaine saison, il y aura davantage de disponibilité de gymnase et de volontaire pour proposer une 2^e journée dans ce secteur.

Animation d'une séquence baby judo lors d'une journée de challenge proposée par Florentin LAUMOND à chaque secteur

Pour la finale départementale du 17 juin à Epinal, convocation de 6 arbitres et 6 commissaires par secteur dont chacun sera récompensé une fois de plus lors de la finale. Il a été décidé également de valoriser leur engagement avec le statut stagiaire départemental pour la saison sportive suivante (à condition d'officier lors des compétitions départementales)

En poussin l'effectif des finalistes par secteur est au maximum (120 judokas et 120 judokates) contrairement en benjamin où déjà sur certains secteurs, l'effectif est inférieur à 30 judokas.

En mini-poussin, les combats debout de 1mn30 ont été refusés par le secteur de la plaine. Donc ce secteur n'est pas représenté dans cette catégorie.

Enseignants et dirigeants de clubs des différents secteurs se sont proposés pour nous épauler dans l'organisation de cette finale

Dans la catégorie des minimes, il est regrettable pour certains de nos jeunes judokas de terminer leur saison compétitive en décembre, il serait judicieux de proposer une animation pour ce niveau mais aussi y inclure, pourquoi pas les cadets qui ne sont pas très compétitifs ou seulement fraîchement licenciés. Les idées recueillies auprès des enseignants :

Inclure les minimes lors des challenges de secteur et proposer une équipe minime par secteur lors de la finale ou rester en individuel. (attention, cela pourrait alourdir la journée et enlever des jeunes arbitres et commissaires en formation lors des challenges)

Proposer une animation type « test d'efficacité » pour les minimes qui n'ont pas été qualifiés à la suite des régions ou fraîchement licenciés. Durant cette animation inclure les cadets de blanche à bleue. L'idée serait de créer une dynamique pour dédramatiser l'obtention de la ceinture noire

Dans tous les cas, le Comité proposera une action pour nos minimes lors de la prochaine saison sportive.

En ce qui concerne les équipes minimales, cette année encore, le couple kata pose problème. Il semble important de proposer nos 2 couples dès le début d'année afin de se préparer à l'échéance. Si dans vos clubs vous avez des minimales intéressés ou au sein des sections sportives, merci aux enseignants de nous tenir informés afin de constituer sereinement nos 2 équipes vosgiennes.

❖ **Rapport de la Commission Arbitrage** (Benoît ROLIN)

Benoît nous indique que cette saison fut chargée, tout en étant très motivante. Motivante car des jeunes arbitres et commissaires sportifs émergent au fil du temps.

Au niveau des résultats d'arbitrage, les Vosges excellent avec des podiums à tous les niveaux du Grand Est. Deux jeunes juniors, Evan MAUBE-HUET et Warda LAMFARAD vont même arbitrer lors des Championnats de France Cadets 2D et Espoirs à Ceyrat les 20 et 21 mai. Chez les minimales, Mathis BERNIER et Quentin VERDIER se sont qualifiés pour le Grand Est.

Les commissaires sportifs ne sont pas en reste, avec un excellent niveau, des minimales jusqu'au junior. Les deux premières places, au Grand Est, reviennent à Charlotte DULOT et Charles ETIENNE. Chez les cadets, Sarah JEANDIN termine 4^{ème} et chez les minimales Lina LAMFARAD défendra les couleurs vosgiennes.

Benoît rappelle qu'il nous faut les encourager, continuer à les former, indiquant que c'est le rôle des enseignants, des dirigeants et des élus du Comité pour renforcer l'arbitrage vosgien.

Pour la formation, Fabien et Josiane ont encadré les commissaires sportifs lors des différents stages et l'on ne peut que constater l'excellence de leur formation.

En ce qui concerne la formation des arbitres, Benoît préconise de renforcer les formations en local, dans les challenges de secteur. Les stages départementaux et bi-départementaux ont permis de se retrouver pour des moments de partage, d'échanges et de convivialité.

Les arbitres vosgiens s'illustrent aussi lors des compétitions du Grand Est. Nos arbitres continuent à se former et à évoluer en validant les niveaux F2 (région) et F3 (inter-région).

Benoît souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues, fraîchement diplômés de leur ceinture noire et de leur grade d'arbitre départemental et avoue qu'au cours de cette saison, il a eu des sueurs froides pour encadrer les compétitions. Il a même dû faire appel à nos amis de Meurthe et Moselle.

Lors du critérium benjamins, les enseignants ont endossé le rôle d'arbitre, encadrés par des officiels et souhaite que cette expérience soit renouvelée. Il nous fera parvenir un sondage pour connaître notre point de vue.

Sur la saison, des erreurs ont été commises, précisant que l'arbitre est un être humain avec ses imprécisions, ses doutes. Ensemble, enseignants, dirigeants et corps arbitral, nous avons progressé en échangeant sur nos points de vue. De la courtoisie, des échanges, et surtout l'écoute de part et d'autre. Nous devons continuer ce travail commun lors des prochaines saisons.

Benoît précise que le Comité des Vosges a largement investi pour l'arbitrage en renouvelant les postes informatiques pour l'arbitrage vidéo et en achetant les nouvelles cravates et les nouveaux écussons pour arbitres et commissaires sportifs.

Dans les prochaines saisons, il faudra investir dans l'arbitrage, la formation et l'évolution des officiels, renforcer le nombre de commissaires sportifs et d'arbitres pour avoir un nombre suffisant d'officiel afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui officient tous les week-ends...

❖ **Rapport de la Commission Enseignement-Formation** (Eddie TOUSSAINT)

4 Candidats en BPJEPS et 5 en AC/AS

Ce n'est plutôt pas mal, surtout en BPJEPS, mais, mais, oui, y'a un mais !

La saison passée, on a pu se réjouir d'avoir une diplômée, mais le résultat est que cette personne n'a pas souhaité poursuivre dans cette voie pour des raisons personnelles, sans doute pas assez mûre pour assumer le job, encadrer des groupes, consacrer du temps hors créneaux standards de travail au détriment d'une vie de famille ? Et aussi et surtout, pouvoir vivre décemment de son métier !

Il ne faut pas nier qu'à cette époque, tant que nous ne pourrons pas garantir un salaire digne de ce nom qui permettra à nos professeurs diplômés d'en vivre intégralement, à mon avis, je crains qu'ils ne s'orientent sur un autre métier et feront par ci par là quelques heures de cours de judo, jusqu'à ce qu'ils s'en lassent.

Il faut aussi savoir accepter de passer le flambeau si l'on décide de motiver nos jeunes judokas dans cette branche, si on les motive, il faut aussi leur proposer des heures de cours au détriment (parfois) de perdre un brin de salaire.

Enfin, j'en viendrais à vous parler de mutualisation, plusieurs clubs en ont besoin et sont demandeurs de profs. Ne serait-il pas intelligent de vous concerter par secteur et trouver une organisation qui permettrait d'établir un planning de cours afin de proposer un statut commun de salaire et d'optimisation de déplacements ? Le Comité peut éventuellement vous aider à structurer si possible un canevas, selon vos besoins, mais pour autant le CD88 n'a pas vocation à gérer vos clubs en interne.

Donc, sur nos 4 candidats, qui seront diplômés, je leur souhaite, combien vont reprendre des cours, des clubs ? Un grand débat.

Concernant la formation AC/AS, c'est quelque peu en chute de candidature, mais d'après les dires de notre CTF, ce doit être un bon cru. Il ne faut pas oublier que depuis le COVID, la proposition qui a été faite et acceptée par nos grands dirigeants, de pouvoir aussi valider ses UV 1 et 2 lors de l'examen est un plus pour l'obtention de la CN.

N'hésitez pas à motiver vos jeunes et moins jeunes judokas dans cette voie, ils obtiennent une qualification et peuvent valider la CN. En plus, ne bloquez pas l'enthousiasme de nos futurs bénévoles en milieu associatif, ça devient une « denrée très très rare »

❖ **Rapport de la Commission Judo Handicap** (Laurent LEFER)

Après une reprise timide la saison dernière, les licenciés para judo adapté sont revenus en nombre sur les tatamis vosgiens.

Le Comité a organisé plusieurs animations au dojo d'Epinal, le 27 octobre 2022 puis le 16 février 2023, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de judokas para adapté, venus du département et de la Meurthe et Moselle qui se sont affrontés sur la surface du dojo Georges Cottin.

Le 25 janvier 2023 avait lieu à St Nicolas de Port les qualifications pour le championnat de France FFSA. Là encore belle participation des Vosgiens avec 21 judokas qualifiés sur 25 participants.

Le 15 mars 2023, le CD54 FFJDA organisait une journée handisport sur le para judo à laquelle ont participé une trentaine de judokas vosgiens toujours accompagnés par le Comité des Vosges.

Enfin le 14 et 15 avril 2023 avait lieu le championnat de France para adapté de la FFSA. Nous avons accompagné 19 judokas durant ces 2 jours avec des résultats très satisfaisants.

TOUSSAINT Léonie et TRONCHE Nelly sont championnes de France.

ADAM Océane, POTIER-CORNIER Alizéa, THOUVENOT Tom, GRAVEL Thomas, LEROY Andrew, TRONCHE Théo, THOMAS Mattéo, BUROT Noé, NABAIS DOS REIS Olivier s'octroient la 2^{ème} place.

KORSUM Nino, ROUSSEAUX Ryan, VOLTZ Dylan montent sur la 3^{ème} marche du podium.

A noter la 5^{ème} place pour JOLY Thomas et DIEUDONNE Léo, ainsi que la bonne participation pour HADRI Sami, BRIOT Enzo et BECK Théo.

A noter que la délégation Vosgienne était la plus importante en termes de combattants.

On peut dire que la saison a été riche en rencontre tant sur le département qu'à l'extérieur.

L'objectif est de renouveler ces animations la saison prochaine et d'étoffer le nombre de participants, d'établissements spécialisés et de clubs bien sûr. A ce propos, Laurent invite les dirigeants et enseignants à le contacter au cas où ils accueilleront ou qu'ils auront l'intention d'accueillir dans leurs clubs des personnes en situation de handicap.

❖ **Rapport de la Commission Jujitsu-Ne Waza** (Gérald PERNY)

Trois stages départementaux ont eu lieu cette saison, en novembre 2022 à Golbey, en mars 2023 à Cheniménil et un en avril 2023 à Contrexéville.

Pour une moyenne de 15 participants par stage, les différents thèmes propres à la thématique ont été travaillés et abordés par la commission : Les techniques imposées, les atémis-waza, la self-défense et encore le Ne-waza.

Gérald nous précise que le stage départemental de Contrexéville a été annulé le jour même, faute de participants.

Qualité et la participation active au rendez-vous, dommage du peu de participants de manière générale.

A noter la venue de Bertrand AMOUSSOU, Directeur Technique National, en février 2023 grâce à l'initiative du judo club de Greux, un moment d'échanges et de partages très intéressant.

Le Jujitsu, que ce soit au niveau local, ou national doit apprendre à se renouveler et proposer des activités et une offre correspondant à la demande.

En projet pour la rentrée 2023, la venue de deux experts, à nouveau Bertrand AMOUSSOU et Frédéric BOURGOIN, à suivre.

Gérald remercie vivement pour son soutien et apport technique Raphael EFFERTZ, fidèle collaborateur passionné.

❖ **Rapport de la Commission Culture Judo et CN** (Hubert PIERROT-CRACCO)

Le Conseil des ceintures noires, composé de hauts gradés (4^e, 5^e et 6^e dan), a mis en place une série d'animations décentralisées pour décliner les trois piliers du judo : le Shin (esprit), le Ghi (technique), le Tai (le corps).

Dans un premier temps à Bulgnéville le 30 octobre 2022, où 13 ceintures noires y ont participé, ensuite à St Dié des Vosges le 24 mars 2023 avec la présence de 23 ceintures noires et enfin à Remiremont le 12 mai 2023 où 26 ceintures noires se sont retrouvés.

Une belle montée en puissance des participants qui montre la pertinence de cette formule.

Ces séances animées par 10 hauts gradés au total, ont suivi une trame commune déclinée en cinq volets, à savoir échauffement, culture, technique, kata, mondo.

Hubert précise que les clubs d'accueil ont apporté leur concours concernant une ou plusieurs parties du programme et une collation de clôture. Qu'ils en soient remerciés.

Par ailleurs à la suite d'un stage kata et à l'occasion de la nouvelle année, le Kagami Biraki a été célébré à Epinal le 21 janvier 2023. Au programme, vœux du délégué à la Culture et du Président Départemental, démonstrations de judo debout, sol, kata, jujitsu, aikido avec la remise des diplômes de grades par les parrains des récipiendaires.

L'objectif pour la saison prochaine en dehors du Kagami Biraki, est de poursuivre la déclinaison du Shin-Ghi-Tai, sous la forme de séances décentralisées et d'un mini stage d'une demi-journée en début ou en fin de saison.

❖ **Rapport du Conseiller Technique Fédéral** (Jérémy ANDRES)

Nous avons pu enfin vivre une saison « Normale » entière sans se préoccuper du protocole sanitaire comme lors de la saison passée.

- Les compétitions officielles :

Nous avons organisé nos Championnats, Coupes et Grands Prix comme d'habitude. La 2^{ème} édition du Tournoi d'Epinal Label Excellence n'a pas rencontré le succès escompté, faute à des clubs qui inscrivent leurs combattants sur plusieurs tournois et n'honorent pas leurs engagements.

La Coupe par Equipes de Départements Benjamins et Minimes qui s'est déroulée à Contrexéville, a pris de l'envergure avec au total la présence de 23 équipes sur cette édition.

- Les stages sportifs :

Nous avons mis en place 2 stages sportifs à destination de la population des minimes. Le premier a eu lieu en février et le deuxième en avril suivi du stage sur le même site afin de préparer les équipes à la Coupe de France par Equipes de Département.

- Les entraînements départementaux :

Nous avons remis en place les CPS avec plus ou moins de succès selon les lieux. Il est dommage que parfois les clubs locaux ne soient pas présents alors que d'autres plus éloignés se déplacent. Pour la saison prochaine, une nouvelle formule va être proposée.

- Formation de futurs enseignants :

Cette année, nous avons un groupe intéressant sur la formation AC/AS. Pour rappel, les stagiaires de cette formation ont le privilège de bénéficier d'un passage de grade UV1 et UV2 supplémentaire. Nous avons plusieurs judokas vosgiens en formation BPJEPS et en formation CQP (résultats inconnus à ce jour)

- Journée de rentrée du Judo Vosgien :

Nous n'avons pas reconduit cette journée faute de participants en 2021 mais nous espérons pouvoir l'organiser cette année afin d'avoir des moments d'échanges entre enseignants et dirigeants.

- Participation des clubs aux activités du Comité :

Nous reconduisons la finale départementale des Challenges de Secteur qui devrait par la même occasion être une fête du judo. En espérant une participation plus conséquente cette année.

- Sections sportives scolaires :

Les six sections sportives scolaires judo existantes, vont être reconduites (Mirecourt, Gérardmer, Senones, Remiremont, Contrexéville, Châtel sur Moselle). Il semblerait que de nombreuses candidatures soient arrivées pour la saison prochaine, ce qui est une très bonne chose et montre l'intérêt que portent les judokas à ces dispositifs.

- Moments forts de la saison :

Tournoi d'Epinal Label Excellence Seniors : soit annulation, soit reconduit sous une autre forme et sans label.

Tournoi Inter Dép par Equipes de Département Benjamins/Minimes reconduit en avril.

Signature de la convention USEP départementale qui va permettre de faire entrer un peu le judo dans les écoles et attirer de nouveaux licenciés par la suite.

Le Comité des Vosges est actif et propose des actions d'envergure, il est juste dommage que tous les clubs ne profitent pas de cela.

- Remerciements :

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré sur les différents événements.

Merci à Valentin qui a fait du bon travail souvent dans l'ombre.

Merci aux Elus du Comité des Vosges, aux Clubs et Enseignants vosgiens qui m'accordent leur confiance.

3. ARRETE DES COMPTES ANNUELS 2022

M. Yannick PIERRAT nous précise, qu'en qualité d'expert-comptable, une mission de présentation des comptes annuels de l'Association Comité des Vosges de Judo a été effectuée, relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Conformément à la lettre de mission en date du 14/09/2018, ont été réalisées les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicables à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Il informe que sur la base de leurs travaux, ils n'ont pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation. Le résultat net comptable est de – 25 204,27 €

4. RAPPORT DES VERIFICATRICES AUX COMPTES

Pascale PIERROT-CRACCO et Nathalie FERRY, vérificatrices aux comptes, nous certifient que suite aux contrôles qu'ils ont effectués, les comptes sont réguliers et sincères et que la situation financière au 31 décembre 2022 présente un solde négatif de 25 204,27 €.

Observation à formuler sur les opérations de l'exercice :

- Nous n'avons toujours pas l'intégralité des preuves signées par certaines personnes, pour des règlements de leurs frais (récapitulatif ou individuel).
- Il est rappelé que chaque responsable de commission fournisse son bilan annuel et prévisionnel.
- Le compte 51215000 fait apparaître des montants crédités et non débités (coupe minimales du 08/01/2022, qu'en est-il ?).
- Aucune preuve des virements internes intra-banques.
- Dans le document « Votre trésorerie » pas d'affichage systématique du pourcentage d'évolution entre A et A-1.

5. VOTE D'APPROBATION VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR

Les rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité.

6. PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 25 204,27 € en totalité au compte « Report à Nouveau ». Ainsi les fonds propres de l'Association s'élèvent à 93 101,07 €.

Pour : 750 Abstention : 0 Contre : 0

7. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET REVISE DONT COTISATION CLUB

Sandrine STRASBACH présente le budget prévisionnel 2023 révisé.
Le budget révisé de 2023 est approuvé à l'unanimité.

Elle informe l'Assemblée que la cotisation club changera à partir de Septembre 2023.

Pour : 750 Abstention : 0 Contre : 0

8. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Sandrine STRASBACH présente le budget prévisionnel 2024.
Le budget de 2024 est approuvé à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le quorum étant atteint, Gilles BOLMONT ouvre l'AG Extraordinaire

Modification statutaire

Ajout à l'article 7 des statuts du Comité (in fine)

...Lorsqu'une décision relevant de la compétence de l'assemblée générale doit être prise alors qu'elle ne peut être réunie, il est possible de consulter les membres délibératifs de l'assemblée générale du comité par voie postale ou voie électronique.

Pour qu'une consultation écrite soit valable, au moins le tiers des membres composant l'assemblée générale doivent y avoir répondu.

Les décisions prises par consultation écrite (postale ou électronique) ont la même valeur que celles prises lors d'une réunion de l'assemblée générale du comité.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9. DESIGNATION DES VERIFICATRICES AUX COMPTES (pour un an)

Mme Pascale PIERROT-CRACCO
Mme Nathalie FERRY

Approuvé à l'unanimité

10. AUTRES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR

Aucune

11. INFORMATIONS FEDERALES

Eddie TOUSSAINT, Délégué National, nous rappelle qu'un questionnaire a été lancé à tous les clubs vosgiens sur différents thèmes : la dématérialisation et les factures électroniques, l'intégration des personnes transgenres, la formation des enseignants en jujitsu dans les petits clubs, le suivi des points pour l'UV3, la refonte de l'espace club, le passeport des licenciés. Il tient à remercier les clubs qui ont bien voulu répondre à sa démarche.

Il nous fait part des diverses informations fédérales retenues lors de l'AG des 15 et 16 avril 2023 à Marseille :

Il faut maintenir les Présidents dans les CA de Ligue et ceux des Ligues dans les CA Fédéraux

-Le report des votes à une prochaine AG – approuvé

Modifications statutaires :

-Harmonisation des clubs –suppression du club si 4 licenciés ou moins

-Proposition du barème en mode AG élective (1 voix à partir de 4 licences, 1 voix par tranche de 50 licences jusqu'à 300, 1 voix par tranche de 100 licences au-dessus de 300 licences

-Les clubs doivent être représentés au niveau national

-2 représentants des clubs qui vont siéger au Conseil National

-Revoir limitation des cumuls de mandat

-Le vote se fera article par article

-Ouverture des fonctions de présidences aux enseignants rémunérés

-Fonction et nouveau système des délégués d'un club

-Modification du CA de la Ligue : les présidents de comité ne peuvent pas représenter plus de 25 %

-Conférence des présidents, consultée pour toute question relative à la répartition de l'aide de l'encadrement technique, les modalités de calcul et la valeur de la cotisation club régionale

-Statut et règlement des comités : Eventualité de rémunérer le président

-Obligation de la ceinture noire pour le poste de président et de secrétaire, pour les postes de délégués, obligation d'avoir 3 ceintures noires sur les 6 pour que les remplaçants puissent venir siéger

-Personne ne souhaite tenir son AG de manière systématique en visio

Présentation du site internet :

-Refondre l'esthétique après 10 ans, revoir l'architecture, la fonction promotionnelle

-Les remontées de résultat seront disponibles plus rapidement

-Le circuit international sera lié aussi

Nouvelle clé d'entrée de l'extranet :

-Unique pour l'extranet et l'espace licencié

-Adresse mail, accès au club, à ses licences, à ses droits, OTD

- Mini site avec tableau de bord dans l'extranet

- Sur un profil club, voir les informations, inscriptions, modules de saisie de licences et de gestion des licences, contrat club, ceintures de couleurs

-Le licencié pourra saisir sa licence

-Disparition des codes clubs, horaires des cours, fonctionnalité pour la relation grade/championnat

-Le mode de consultation des champs est identique quel que soit le profil utilisé (OTD, Club, Licencié)

Plan Emploi :

-Soutenir la professionnalisation de l'enseignant dans les clubs

-Former et accompagner, mutualiser, renforcer

-Réussir à maintenir l'enseignement et les formations

Label Club :

-Les clubs adhèrent au projet (1230 demandes)

-L'offre club est en remplacement de l'anima club

-La boutique sera accessible via l'extranet grâce à une authentification en fonction du label

420000 licences en 2021, 515000 en 2022

Finances :

-Augmentation des produits 25M en 2021, 32M en 2022, 38M en 2023

-Recherche de finances publiques ou privés pour redynamiser le sport

-La vente du Grand Dôme de Villebon doit se réaliser en 2024 (vente 14,6M pour achat 2,7M)

Objectif :

-Faire rayonner le judo sur tout le territoire et à l'international

-Challenge à venir JO 2024 à Paris

Judo Pro League :

-Permet le renforcement des athlètes de haut niveau

-Offre aux collectivités la possibilité d'organiser des compétitions et la 1^{ère} année a connu un immense succès

Développement :

-Regroupement de plusieurs disciplines, ce qui permet aux licenciés d'exercer une pratique encadrée, valoriser le savoir-faire

-Nombreux services mis en place pour les comités et les OTD

-L'itinéraire des Champions étant une parfaite réussite

L'Avenir :

-Plan 1000 dojos pour 2024, 100 actuellement en construction, 400 en projets

-D'ici 2025/2026, l'objectif des 1000 dojos pourrait être atteint

Activités :

- Etre à l'écoute, plateforme d'accompagnement avec des outils de formation, de communication innovant, campagne de rentrée réussie, kit de rentrée.
- Amélioration de la coopérative, poursuite de la modernisation de la fédération
- Rendre obligatoire la formation éthique, déontologie et lutte contre les dérives
- Commission sur les violences et la protection des mineurs
- Evolution des délais entre les grades (3 ans entre le 5^e et 6^e dan)
- Age planché à 53 ans pour le 7^e dan, à 66 ans pour le 8^e dan
- UV4 retour de l'arbitrage, maintien du bénéfice d'un kata réussi sur deux (3^e et 4^e dan)
- Pour le 6^e dan, mise en place d'une prestation libre
- Pour le 7^e dan, mise en place d'un examen technique et examen écrit

Perspectives :

- Amplification et se rapprocher des territoires
- Digitaliser les formations de BE et BP pour avoir des professeurs sur tout le territoire
- Remise des diplômes pour les lancer dans leur future carrière de professeurs
- Module sur la prévention des dérives et des violences (15 juin 2023), prévention des commotions

Développement :

- Garder le même niveau financier, lancement du plan emploi
- Création d'un catalogue interactif valorisant les bonnes pratiques en matière d'évènements et d'animations
- Création d'un programme d'invitation pour permettre aux OTD et clubs de profiter des JO 2024 à Paris
- 1000 dojos en transformant les conventions en chantiers et en accélérant le programme en s'appuyant sur les stratégies départementales
- 17 étapes organisées pour l'Itinéraire des Champions avec 12 000 judokas impliqués
- Judo à l'école, s'investir dans le scolaire et le parascolaire pour amener de nouveaux licenciés dans les clubs et en même temps, c'est associer le judo à l'école avec le plan 1000 dojos

Internationales :

- Développer les stratégies d'influence, véhiculer l'expertise judo hors de l'hexagone
- Entraide et prospérité mutuelles
- Académie Sénégal dans le cadre d'un partenariat (alliance Dioko)
- Déployer le secteur formation pour le proposer à l'international (Lycée Français), et amplifier le programme pour accueillir d'autres délégations
- Valoriser l'expertise des cadres

12. QUESTIONS DIVERSES

-Damien Geiger nous rappelle que la finale des Secteurs à Epinal a connu un franc succès malgré l'absence de la Plaine.

Gilles précise que Virginie a bien œuvré pour la réussite de cet évènement, aidée par les enseignants et dirigeants de clubs et par un arbitrage cohérent sous la houlette de Benoît Rolin.

-Christian Denneville fait remarquer que lors du dernier passage de grade UV1 et UV2, des candidats n'ont pu y participer mais que d'autres, le jour J, ont été autorisés à le faire.

Gilles indique que les candidats devaient s'inscrire sur l'extranet avant la date butoir. Le CTF ainsi que le responsable haut gradé du CD88 avaient décidé d'un certain quota de candidats, les autres étant sur une liste d'attente. Par contre, le jour J, le haut gradé du CD88 a autorisé des judokas à passer leur grade. Gilles pense qu'il faut rester strict dans ces décisions pour ne pas provoquer une certaine lacune chez nos judokas.

-Le Comité prend note de la 1^{ère} place d'Olivier Adin, de la 3^{ème} place de Christian Denneville au Championnat de France Vétérans du 17 et 18 juin 2023, les félicite et prévoit une récompense la saison prochaine

REMISE DES RECOMPENSES :

Benjamins :

PAVOT Geoffroy (JC BULGNEVILLE)	2 ^{ème} en -60kg
VALLON Mathéo (JC SALM)	2 ^{ème} en +66kg
GROSSIER Annaëlle (JC VITTEL)	3 ^{ème} en -63kg

Minimes :

BAER Elea (JC NEUFCHATEAU ChATENOIS)	1 ^{ère} en -36kg
PANTIGNY Bastien (JC ETIVAL)	1 ^{er} en -60kg

Cadets :

LOUIS Marion (JC VOSGES JUDO)	2 ^{ème} en -52kg
PERRIN Pierre (JC REMIREMONT)	2 ^{ème} en -46kg
MARQUEZ Dylan (JC SALM) Coupe France 2 Div	3 ^{ème} en -55kg

Juniors :

BLACKWELL Taliah (JC VOSGES JUDO)	2 ^{ème} en -63kg
BENA Charlotte (JC VOSGES JUDO)	3 ^{ème} en -48kg
SANGOUARD Mathilde (JC VOSGES JUDO)	3 ^{ème} en -52kg

Seniors :

PIERSON Alicia (JC VOSGES JUDO)	1 ^{ère} en -48kg
MOULIN Marie (JC VOSGES JUDO) Chpt France 2 Div	1 ^{ère} en

Equipes :

NEUFCHATEAU CHATENOIS Seniors Masculins	qualifié 1 ^{ère} Div
VOSGES JUDO Seniors Féminines	7 ^{ème} Championnat de France 2 Div

Arbitre et CS :

VERDIER Quentin (JC BULGNEVILLE) participation Coupe de France Eqp Dep Minimes
LAMFARAD Lina (JC BULGNEVILLE) participation Coupe de France Eqp Dep Minimes
JEANDIN Sarah (JC CHARMES) 3^{ème} Coupe du Jeune Commissaire Grand Est Cadets
DULOT Charlotte (JC EPINAL) 1^{ère} Coupe du Jeune Commissaire Grand Est Juniors
ETIENNE Charles (JC GERARDMER) 2^{ème} Coupe du Jeune Commissaire Grand Est Juniors
MAUBE-HUET Evan (JC EPINAL) 1^{er} Coupe du Jeune Arbitre Grand Est Juniors
LAMFARAD Warda (JC VOSGES JUDO) 4^{ème} Coupe du Jeune Arbitre Grand Est Juniors

Distinctions Fédérales :

Médaille Implication :

BERCHE Bertrand
DUPONT Didier
VILLEMINOT Yannick
WATTECANT Ophélie

JC Mirecourt – Président
JC Dompain – Educateur Sportif
JC Darney – Educateur Sportif
JC Mirecourt – Educateur Sportif

Médaille Félicitations :

CUNY Kévin
DEVILLERS Camille
DUMONT Patricia
FERRY Nathalie
FUNFSCHILLING Nadège
HUOT Séverine
LALLEMAND Delphine

JC Fraize - Trésorier
JC Golbey - Présidente
JC Neufchâteau-Châtenois - Secrétaire
JC Remiremont - Présidente
JC Ban de Laveline - Trésorière
JC Dogneville - Secrétaire
JC Moyenmoutier - Trésorière

Médaille Reconnaissance :

COUVAL Véronique
FEUERSTEIN Thierry
FLORENTIN Franck
FRAYARD Magali
KRUSKA Patrick
PETITCOLIN Céline

JC Le Val d'Ajol - Secrétaire
JC Raon aux Bois - Trésorier
JC Contrexéville - Président
JC Etival - Secrétaire
JC Le Thillot - Trésorier
JC Salm - Présidente

Médaille d'Argent (Maître AWAZU) :

SIMON Stany

JC Gérardmer-Le Tholy – Educateur Sportif

INTERVENTION DES PERSONNALITES :

► Jean Louis DUVERGEY : Président de la Ligue Grand Est de Judo

Il remercie le Président Gilles Bolmont de son invitation à l'AG du Comité des Vosges de Judo et rappelle l'importance de la formation tant au niveau dirigeants qu'enseignants, précisant leur importance pour la survie des clubs.

Il tient à féliciter les quatre candidats qui ont obtenu leur diplôme de BPJEPS lors de la saison 2022/2023.

Il précise qu'à ce jour peu de judokas se sont inscrits à cette formation et lance un appel à tous les Comités de la Ligue Grand Est de Judo, précisant qu'il n'y aurait pas de formation au vu du peu d'inscriptions.

Il nous indique que la professionnalisation devient une nécessité à notre niveau pour développer et renforcer notre activité judo en mettant en place d'autres services : sport santé, judo zen, taïso, kata, jujitsu, self défense, sport dans les entreprises, sport dans les maisons de retraite, judo handicap, jeux d'opposition dans les écoles primaires etc.

Le Président de Ligue nous souhaite de passer de bonnes vacances et d'être en forme pour la rentrée.

► Armelle IOST : Représentante FFJDA

Elle nous félicite de l'accueil que lui a réservé le Comité des Vosges de Judo pour sa venue. Elle a trouvé l'Assemblée Générale intéressante sur plusieurs points, à savoir des débats démocratiques sur tous les sujets exposés, ainsi qu'un dialogue permanent qui s'est instauré afin de trouver des solutions aux questions posées et ce, dans un bon état d'esprit.

Elle remercie le Comité, les clubs présents et nous souhaite de passer de bonnes vacances.

Le Président du Comité, Gilles BOLMONT remercie de leur présence les personnalités présentes, les dirigeants et enseignants de clubs, les récompensés et leurs parents, les membres du Comité et clôture l'assemblée générale.

La Secrétaire Générale,
Céline Petitcolin



Le Président,
Gilles Bolmont

